

Un accueil est proposé aux familles, <u>au Centre de Loisirs</u>, de 7 h 30 à 9 h 30 et de 16 h 45 à 18 h 00 dans chaque chalet en fonction de l'âge des enfants.

Les enfants doivent être amenés et repris par leurs parents (ou responsables légaux).



Les enfants doivent être déposés et repris par leurs parents (ou responsables légaux).

Les rendez-vous sont prévus aux arrêts suivants :

Les rendez vous sont prevus aux a.	Aller	Retour
Place des Arts	8 h 30	17 h 00
Boulevard Henri Barbusse (devant la Salle Stéphane Hessel)	8 h 40	17 h 10
Place Emile Zola (Ensanges)	8 h 50	16 h 55
and the same of		TOTAL COLUMN



Les dossiers d'inscription sont à prendre en Mairie aux heures d'ouvertures de 10 h 00 à 12 h 00 et de

13 h 30 à 17 h 00, du lundi au vendredi et de 10 h 00 à 12 h 00, le samedi.

Au Centre de Loisirs, de 9 h 00 à 12 h 00, les lundis, mardis et vendredis et les mercredis de 8 h 30 à 18 h 00.

Le règlement pourra être déposé en Mairie ou au Centre de Loisirs.

Se munir d'une photo d'identité par enfant, la photocopie des vaccinations, d'un justificatif de domicile, une attestation des droits CAF, le justificatif des aides aux vacances 2020.

IMPORTANT: Afin de faciliter le bon fonctionnement du Centre de Loisirs, les inscriptions seront closes

<u>le jeudi soir</u> pour la semaine suivante.

Toute absence non justifiée (certificat médical), ne sera pas remboursée.

TARIFS CENTRE DE LOISIRS 2020

Il est obligatoire de nous fournir une attestation CAF récente précisant votre quotient familial lors de l'inscription de votre (vos) enfant (s). En cas de non-respect de cette règle, le tarif le plus élevé sera appliqué.

RE	QF de 0 à 1300 €	QF supérieur à 1300 €
Enfants habitant (ou scol) à Tomblaine En journée	13.00 €	13.15 €
Enfa <mark>nts habitant</mark> (ou scol) à Tomblaine En d <mark>emi-journ</mark> ée	6.15€	6.30 €
Enfants extérieurs à la commune En journée	26.15 €	26.30 €
Enfants extérieurs à la commune En demi-journée	12.90 €	13.00 €

A ces tarifs, il convient de retirer les aides diverses accordées aux familles (aides aux vacances 2020, prestation de service...).

Les aides aux vacances 2020 sont :

8.11 € / j (et 4.05 € en 1/2 j) par enfant pour les bénéficiaires des aides aux vacances,

4.31 € / j (et 2.15 € en 1/2 j) par enfant pour les bénéficiaires de la prestation de service.



Le projet éducatif du Centre est à la disposition des familles qui peuvent en faire la demande auprès du directeur.

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



CENTRE DE LOISIRS LÉO LAGRANGE

VACANCES DE NOËL ET NOUVEL AN DU 21 AU 31/12/2020



au Centre de Loisirs jusqu'à 12 ans

Centre de Loisirs Léo LAGRANGE Chemin du Bois la Dame 54510 TOMBLAINE 303.83.20.70.15

Directeur : Grégory LEGAGNEUR

Thème: Noël en Scandinavie

